



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

13 novembre 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 42



Deux députés dans la chaîne humaine

Rémy Désilets (Maskinongé) et Jean-Claude St-André (L'Assomption), les deux députés de l'Assemblée nationale ayant fourni leur appui à la loi-cadre et au processus mené par le Collectif, feront partie de la chaîne humaine qui transmettra, mercredi prochain, la pétition du Collectif à leurs collègues.

L'obligation de parcours, c'est non

Malgré de nombreux avis contre, le 18 octobre dernier, le Conseil des ministres et Lucien Bouchard ont adopté le décret qui mettra en vigueur l'obligation de parcours pour les jeunes de moins de 25 ans à l'aide sociale. C'est une décision rétrograde qui ne tient pas compte de l'état des connaissances sur la question et qui tire même dans le pied du caractère volontaire du programme Solidarité jeunesse mis de l'avant par le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair.

Cette décision va tout à fait à l'encontre des articles 17 et 20 de la proposition de loi du Collectif. Nous comptons bien le faire valoir et nous joindre aux organisations québécoises qui disent non à l'obligation.

Nous vous inviterons d'ailleurs, par un prochain bulletin, à vous manifester par une campagne de lettres et de fax.

Émission à Télé Québec

Nous avons eu la visite aujourd'hui d'une équipe de tournage de 1045 des *Parlementaires*, l'émission d'affaires parlementaires de Télé Québec. Il y aura un sujet sur le dépôt de la pétition lors de l'émission de lundi prochain, le 20 novembre, à 19:30.

Le 22 novembre s'en vient

Objectif : dépôt de la pétition



Bonjour tout le monde ! Comme vous l'avez appris par notre appel de la semaine dernière visant à réunir 300 personnes pour le dépôt de la pétition, c'est mercredi de la semaine prochaine, le 22 novembre 2000, que ça se passera. Et ça s'annonce coloré!!!

La mobilisation et les préparatifs vont bien, mais l'échéancier est serré. Alors voici quelques consignes et nouvelles.

Date limite pour l'inscription

Tout d'abord nous vous rappelons la date fixée pour recevoir vos inscriptions: mercredi le 15 novembre. Ça va nous aider beaucoup à y voir clair que vous en transmettiez un maximum pour cette journée. Nous accepterons quand même vos inscriptions ensuite, mais faites votre possible afin qu'on puisse prévoir et assigner les tâches. Si vous n'avez pas le formulaire d'inscription, on peut vous le télécopier. Vous le trouverez aussi sur le site web.

Un autobus s'organise pour Montréal

Le comité de coordination de Montréal est en train d'organiser un autobus pour venir à Québec. Il y a encore de la place. Si vous prévoyez venir de Montréal et que ça vous intéresse, vous appelez Patrick Alleyn (en passant bienvenue à Patrick qui est délégué à deux jours semaine jusqu'en juin par le Centre St-Pierre pour aider à la coordination des activités pour la région de Montréal!) au (514) 524-3561.

Assemblée nationale

Comme nous ne connaissons pas encore le nombre de places qui sera disponible pour assister à la partie «Assemblée nationale» de l'événement, nous ne pourrions confirmer qu'à la dernière minute leur place aux personnes qui ont demandé d'être présentes à l'Assemblée nationale.

Vendredi dernier, nous avons envoyé à chaque députéE québécoisE une lettre ainsi qu'un document expliquant pourquoi une loi. Ces documents seront aussi disponibles très bientôt sur notre site web. À très bientôt! 

**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Site WEB: www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: pauvrete@dic.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.